

PV DE RECEPTION DE TRAVAUX

Etabli en présence :

de l'entreprise désignée ci-contre

et :

de M. ou Mme Maître d'Ouvrage

concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus en date du
relatifs à

Le Maître d'ouvrage (ou client) déclare que :

la réception est **prononcée sans réserve** avec effet à la date du

la réception est **prononcée avec réserves** mentionnées dans l'état des réserves figurant
au verso avec effet à la date du

la réception est **refusée** ou **différée** (rayer la mention inutile) pour les motifs suivants :

.....
.....

Les garanties découlant des articles 1792, 1792-2 et 1792-3 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal, avec ou sans réserve.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le Maître d'Ouvrage (ou client) soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à le en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du Maître d'Ouvrage (ou client)

ETAT DES RESERVES

Nature des réserves		Travaux à exécuter
1		
2		
3		
4		
5		

L'entreprise et le Maître d'Ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves exposées ci-dessus seront exécutés dans un délai de à compter du

Fait à le en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du Maître d'ouvrage

CONSTAT DE LEVEE DES RESERVES

Le Maître d'Ouvrage (ou client) lève les réserves après avoir constaté que l'entreprise exécutante a valablement remédié aux malfaçons, amissions et imperfections énoncées ci-dessus

Fait à le en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise

Signature du Maître d'Ouvrage (ou client)